

# Table des matières

INTRODUCTION .....	1
<b>CHAPITRE 1. Le statut de la directive dans l'ordre juridique communautaire</b> .....	9
SECTION 1. LE « POUVOIR DE DIRECTIVE » .....	9
§ 1. Les règles de compétence .....	9
§ 2. Les règles de hiérarchie .....	13
§ 3. Les règles d'édition .....	15
§ 4. L'intensité normative des directives .....	18
SECTION 2. LE RÉGIME COMMUNAUTAIRE DE LA DIRECTIVE .....	20
§ 1. Les règles de forme .....	20
§ 2. Les règles d'application dans le temps .....	23
SECTION 3. LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DE LA DIRECTIVE .....	25
§ 1. Le contrôle direct : le recours en annulation .....	25
A. <i>Les conditions de recevabilité du recours en annulation dirigé contre une directive</i> .....	25
B. <i>Le régime du recours en annulation dirigé contre une directive</i> .....	28
§ 2. Le contrôle indirect : le renvoi préjudiciel ...	30
<b>CHAPITRE 2. Le statut de la directive dans l'ordre juridique national</b> .....	33
SECTION 1. LA MISE EN ŒUVRE « NORMALE » : LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE .....	34
§ 1. Les exigences formelles .....	35
A. <i>La portée de l'obligation de transposition</i> .....	35
B. <i>Le choix de l'acte juridique de transposition</i> .....	39
C. <i>Le respect du délai de transposition</i> .....	44
D. <i>L'obligation de transparence</i> .....	45
§ 2. Les exigences substantielles .....	47
A. <i>Les obligations liées à l'opération de transposition des directives</i> .....	47

B. <i>Les obligations liées à l'application des directives</i> . . .	54
SECTION 2. L'APPLICATION « PATHOLOGIQUE » : L'EFFET DIRECT	57
§ 1. La reconnaissance de l'effet direct des directives . . . . .	59
A. <i>Le fondement</i> . . . . .	59
B. <i>Les conditions</i> . . . . .	61
§ 2. L'intensité de l'effet direct . . . . .	64
A. <i>L'effet direct « vertical »</i> . . . . .	65
B. <i>L'exclusion de l'effet direct horizontal</i> . . . . .	70
 <b>CHAPITRE 3. Le contrôle juridictionnel de l'application des directives</b> . . . . .	 77
SECTION 1. LE CONTRÔLE EXERCÉ PAR LE JUGE NATIONAL . . . . .	78
§ 1. L'accessibilité du contrôle juridictionnel . . . . .	80
A. <i>Le droit à un recours juridictionnel effectif</i> . . . . .	80
B. <i>Le droit à la protection provisoire</i> . . . . .	83
C. <i>Le relevé d'office</i> . . . . .	84
§ 2. La diversification des instruments de contrôle juridictionnel . . . . .	86
A. <i>L'obligation d'application directe</i> . . . . .	87
B. <i>L'obligation d'interprétation conforme</i> . . . . .	90
C. <i>L'obligation d'exclusion du droit national non conforme</i> . . . . .	94
D. <i>L'obligation de réparation</i> . . . . .	99
SECTION 2. LE CONTRÔLE EXERCÉ PAR LE JUGE COMMUNAUTAIRE	107
§ 1. La définition du manquement . . . . .	108
A. <i>La notion de manquement dans le contexte de l'application des directives</i> . . . . .	108
B. <i>L'interprétation restrictive des faits justificatifs</i> . . . . .	112
§ 2. La procédure de constatation de manquement . . . . .	114
A. <i>La phase officieuse</i> . . . . .	115
B. <i>La phase pré-contentieuse officielle</i> . . . . .	116
C. <i>La phase juridictionnelle</i> . . . . .	117
§ 3. Les effets de l'arrêt de constatation de manquement . . . . .	120
A. <i>L'effet immédiat : l'obligation d'exécution</i> . . . . .	120
B. <i>L'effet médiat : l'autorité des arrêts</i> . . . . .	121
INDEX ALPHABÉTIQUE . . . . .	125